

SERVICE DE L'ETAT-MAJOR GENERAL
 Subdivision renseignements et sécurité

321/4

3003 Berne, 20 juillet 1967.

A Messieurs
 les attachés militaires, navals et de l'air
 accrédités à Berne.

Conc.: Invitations de personnalités militaires suisses
 à l'étranger.

Messieurs,

A la suite de conversations qu'ont eues certains d'entre vous avec des personnalités militaires suisses, de nombreuses invitations ont été adressées par vos gouvernements ou hauts-commandements à des représentants du Département militaire fédéral ou de notre armée pour venir visiter des troupes ou des installations militaires dans vos pays.

Nous apprécions beaucoup le désir de rapprochement que vous avez ainsi manifesté, car ces visites non seulement sont souvent utiles à nos représentants, mais elles contribuent en outre à renforcer les liens entre nos pays et leurs forces armées.

Cependant, à diverses reprises, l'attaché accrédité en Suisse a traité directement avec des personnalités militaires suisses au sujet de ces voyages, et en finale, ceux-ci ont été décidés même avant que le Département militaire fédéral, le Chef de l'Etat-major général ou le Chef de l'Instruction en aient eu connaissance, l'officier de liaison n'ayant pas été informé.

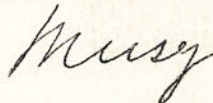
Tout en vous remerciant de la peine que vous avez prise pour organiser ces invitations, je vous prierai de prendre note que toute conversation au sujet d'invitations dans vos pays doit être traitée avec l'officier de liaison qui présentera vos propositions en haut lieu. Quand le principe du voyage sera établi, ce sera à votre gouvernement ou votre haut-commandement d'adresser son invitation directement ou par votre intermédiaire au Département militaire fédéral. L'invitation mentionnera la fonction de la personnalité qui en est l'objet. Pour éviter tout malentendu, je me permets de vous donner un exemple: Le haut-commandement de l'armée X. s'adresse au Département militaire fédéral pour inviter pour une visite d'études un chef d'arme ou un commandant de division de montagne.



- 2 -

En vous disant encore combien nous apprécions votre activité et combien nous sommes heureux des excellentes relations qui existent entre vos forces armées et les forces armées suisses, je vous prie d'agr er, Messieurs, l'expression de mes sentiments tr s distingu s.

SERVICE DE L'ETAT-MAJOR GENERAL
Le Chef de la
Subdivision renseignements et s curit :



Colonel brigadier Musy